
L'esprit du droit... vu d'ailleurs

Sylvain Soleil

 <https://publications-prairial.fr/droit-public-compare/index.php?id=442>

Référence électronique

Sylvain Soleil, « L'esprit du droit... vu d'ailleurs », *Droit Public Comparé* [En ligne], 2 | 2024, mis en ligne le 01 juillet 2024, consulté le 02 juillet 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/droit-public-compare/index.php?id=442>

Droits d'auteur

CC BY-SA 4.0

L'esprit du droit... vu d'ailleurs

Sylvain Soleil

TEXTE

- 1 Entre, d'un côté, une conception normativiste européocentrée où seules les normes édictées par les institutions autorisées à le faire par l'État et les décisions des juges sont considérées comme du droit et, de l'autre, une conception anthropologique où tout est droit du moment qu'il s'agit d'une norme, il existe de multiples façons d'articuler règles, transgressions et sanctions.
- 2 Interroger l'esprit du droit tel qu'il est vu ailleurs, c'est explorer d'autres cultures juridiques à partir de manières différentes de lire le monde, ce qui y vit et ce qui le structure.

AUTEUR

Sylvain Soleil

Professeur d'histoire du droit et de droit comparé, université de Rennes

IDREF : <https://www.idref.fr/055749135>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000043203458>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/13200130>